

# L'avortement

Andrea Dworkin

Troisième chapitre de *Les femmes de droite*, d'Andrea Dworkin  
(première édition états-unienne 1983, édition française 2012).



Éditions ALSO

Anarchie, Lutte contre les Systèmes d'Oppression

# L'avortement

*Je n'ai jamais regretté d'avoir avorté. Par contre, j'ai regretté de m'être mariée et d'avoir eu des enfants.*

Témoignage sur la maternité imposée,  
Tribunal international des crimes contre les femmes \*,  
mars 1976

Avant la décision de la Cour suprême qui l'a légalisé en 1973, l'avortement était un crime aux États-Unis. Certains avortements étaient médicalement autorisés, mais leur pourcentage était minuscule en regard de tous ceux que vivaient les femmes. C'est dire qu'il n'existait aucun registre des avortements illégaux pratiqués (chaque avortement était un crime, chaque avortement était clandestin); il n'y avait pas d'historiques, pas de dossiers médicaux, pas de statistiques. L'information sur les avortements illégaux provenait des sources suivantes : 1) les témoignages de femmes qui avaient subi ces avortements et y avaient survécu; 2) les preuves matérielles d'avortements bâclés, constatées aux urgences des hôpitaux partout dans le pays et chaque jour – des utérus perforés, des infections y compris de la gangrène, de graves hémorragies, des avortements incomplets (le tissu foetal qui n'est pas retiré de la matrice est toujours fatal); 3) les cadavres (dans l'État de New York, par exemple, près de la moitié des décès maternels résultaient d'avortements illégaux); 4) les souvenirs de médecins à qui des femmes désespérées demandaient « de l'aide ». Ces sources esquissent un profil-type de la femme qui voulait et obtenait un avortement illégal. Celle-ci était sans conteste mariée et déjà mère : « [...] il a été démontré à maintes reprises que la plupart des avortements illégaux sont aujourd'hui le fait de

---

\*. Voir les témoignages sur la maternité imposée, la stérilisation imposée et le sexe forcé, dans Diana E.H. Russell et Nicole Van de Ven (dir.), *Crimes Against Women : Proceedings of the International Tribunal*, Bruxelles/Millbrae, Les Femmes, 1976.

femmes mariées ayant des enfants<sup>1</sup> », écrivaient en 1964 Jerome E. Bates et Edward S. Zawadzki dans *Criminel Abortion*. On a estimé que les deux tiers de celles qui avortaient illégalement étaient des femmes mariées\*. C'est dire que jusqu'aux deux tiers des avortements bâclés étaient pratiqués sur des femmes mariées, jusqu'aux deux tiers des mortes étaient des femmes mariées, et il se peut que les deux tiers des survivantes soient des femmes mariées. C'est dire que la majorité des femmes qui ont risqué la mort ou la mutilation pour ne pas porter un enfant étaient mariées – peut-être un million de femmes mariées chaque année. Ce n'étaient pas des salopes éhontées, à moins que toutes les femmes ne le soient par définition. Elles n'étaient pas immorales au sens traditionnel – même si on les percevait comme des célibataires aux mœurs légères. Ce n'étaient pas des femmes de la rue mais des femmes au foyer ; ce n'étaient pas des filles dans la maison de pères, mais des épouses dans la maison de maris. C'étaient tout simplement les bonnes et respectables femmes de l'Amérique. L'association absolue établie entre l'avortement et la promiscuité sexuelle est une distorsion incongrue de la véritable histoire des femmes et de l'interruption de grossesse – une distorsion trop grave pour être acceptable, même aux États-Unis où la mémoire historique ne remonte qu'à une décennie. Il n'y a même pas dix ans que l'avortement a été légalisé†. Il devrait être trop tôt pour oblitérer

---

\*. Bates et Zawadzki, dans leur étude menée en 1964 auprès de 111 avorteurs condamnés, situent ce pourcentage de femmes mariées à 67,6 pour cent. Dans d'autres études, les résultats varient entre le chiffre conservateur de 49,6 pour cent (fondé sur les dossiers de deux avorteurs pour une seule année, 1948 – une évaluation présumée faible en regard d'autres conclusions et estimations, parce que lorsqu'elles commettaient le crime de demander un avortement, les femmes mentaient au sujet de leur statut marital) et le chiffre de 75 pour cent (un échantillon composé de femmes admises dans des hôpitaux de charité après des avortements bâclés). Bates et Zawadzki, commentant ces chiffres de 49,6 pour cent et 75 pour cent, concluent n'avoir « pas pu trouver d'autorité ni d'étude qui prétende démontrer que la majorité des femmes qui avortent aujourd'hui ne sont pas mariées » (*Criminal Abortion*, p. 44).

†. Au moment de la publication de cet essai (1983), l'avortement est légalisé depuis près de dix ans, mais toujours avec les restrictions autorisées par la Cour suprême et imposées par les assemblées législatives des États, et souvent avec des restrictions inconstitutionnelles imposées par les États ou les gouvernements locaux tant qu'elles ne sont pas abrogées par des tribunaux

les faits. Des millions de femmes mariées, respectables et craignant Dieu, ont eu des avortements illégaux. Elles remercient leur Dieu d'y avoir survécu, et elles gardent le silence.

Leurs raisons pour garder le silence sont des raisons de femmes. Comme elles sont des femmes, leur sexualité ou même l'image que l'on s'en fait peut les discréditer, les blesser ou les détruire – les humilier inexplicablement ; elle peut provoquer colère, viol et sarcasmes de la part des hommes. Se dissocier des autres femmes constitue toujours la voie la plus sûre. Elles ne sont pas dévergondées mais d'autres femmes qui ont avorté le sont sans doute. Elles ont essayé de ne pas tomber enceintes (la contraception était illégale plusieurs régions du pays avant 1973), mais d'autres femmes qui ont avorté n'ont probablement pas fait attention. Elles aiment leurs enfants, mais d'autres femmes qui ont avorté pourraient bien être les mères froides, les mères cruelles, les femmes vicieuses dont on parle tant. Elles sont des personnes morales et méritantes, qui avaient des motifs impérieux pour avorter, mais les autres femmes qui ont avorté avaient dû commettre quelque faute, être en faute, elles forment une masse indistincte (pas encore dégagées de la glu femelle primaire), elles étaient du sexe et non des personnes. En gardant le secret, ces femmes se distinguent des autres pour échapper à la honte, la honte d'être semblable aux autres femmes, la honte d'en être une. Elles ont honte d'avoir subi cette expérience sanglante, d'avoir ce corps de femme qui se fait pénétrer et déchirer encore et encore et qui saigne et peut mourir à force de déchirure et de sang, de douleur et de saccage, d'avoir ce corps qui a encore été violé, par l'avortement cette fois. Admettre avoir eu un avortement illégal, c'est comme admettre avoir été violée : toute personne à qui on le dit peut nous voir, nous déshabiller, écarter nos jambes, voir la chose entrer, voir le sang, observer la douleur, presque toucher la peur, presque goûter la détresse. La femme qui admet avoir avorté

---

fédéraux (des exigences de consentement paternel et parental, entre autres).

illégalement permet à quiconque l'entend de l'imaginer – elle, dans ce corps misérable – en état de vulnérabilité insupportable, aussi proche qu'il est possible de l'être d'être punie pour la seule raison qu'elle est une femme. C'est l'image d'une femme torturée pour avoir eu un rapport sexuel.

Il y a la peur d'avoir tué : pas celle d'avoir tué quelqu'un, commis un vrai meurtre, mais la peur d'avoir fait quelque chose de terriblement mal. Chaque femme a appris (*appris* étant un piètre mot pour décrire ce qu'on lui a fait) que toute vie a plus de valeur que la sienne ; sa vie à elle trouve sa valeur dans la maternité, par une sorte de contamination bénigne. Depuis son plus jeune âge, elle s' imagine avoir des enfants et cela lui confère sa valeur. Les fillettes croient que les poupées sont de vrais bébés. Les fillettes endorment les poupées, les nourrissent, les baignent, les changent, les soignent quand elles sont malades, leur apprennent à marcher et à parler et à s'habiller – elles les aiment. L'avortement transforme bel et bien une femme en meurtrière : elle tue cette petite fille enceinte en elle depuis sa tendre enfance ; elle tue son allégeance à la Maternité Avant Tout. C'est un crime. Elle est coupable : de ne pas vouloir un bébé.

Il y a la peur d'avoir tué parce que les hommes sont si nombreux à croire passionnément qu'elle l'a fait. Pour beaucoup d'hommes, chaque grossesse avortée constitue le meurtre d'un fils – et il est ce fils tué. Sa mère l'aurait tué si elle avait eu le choix. Ces hommes ont un sens du meurtre bizarrement rétroactif et abstrait si elle avait eu le choix, pensent-ils, *je ne serais pas né* – ce qui est un meurtre. L'ego masculin, qui refuse de croire à sa propre mort, retourne alors dans le passé, avant la naissance. Puisque *moi*, j'ai déjà été un ovule fécondé, avorter d'un ovule fécondé équivaut à me tuer, *moi*. Les femmes gardent le secret sur leurs avortements parce qu'elles ont peur de l'hystérie des hommes, confrontés à ce qu'ils appréhendent comme le spectre de leur propre extinction. S'il n'en tenait qu'à vous, disent-ils aux féministes, ma mère aurait avorté

de *moi*. M'aurait tué, *moi*. Le pasteur Jesse Jackson, s'opposant avec ferveur à l'avortement, écrivait : « [...] Je suis né hors des liens du mariage (et contre l'avis du médecin de ma mère); l'avortement constitue donc pour moi un enjeu personnel<sup>2</sup>. » On met beaucoup d'imagination et de conviction à assimiler la responsabilité de la femme envers l'ovule fécondé à sa relation avec l'homme adulte. Elle doit, à tout le moins, éviter de l'assassiner; elle ne doit pas non plus porter outrage à son existence en s'affirmant comme un être séparé de lui, ayant une existence distincte et quelque importance comme personne indépendante de lui. Le fantasme de l'homme adulte qui s'identifie à l'ovule fécondé comme incarnation achevée de lui-même peut du reste se concevoir en termes de pouvoir : son pouvoir légitime sur une femme impersonnelle (toutes les femmes étant identiques en termes de fonction). « Ce *pouvoir* que j'avais en tant que *cellule unique*, de transformer mon environnement, je ne le retrouverai jamais<sup>3</sup> », gémit ainsi R.D. Laing dans une méditation androcentrique sur l'ego prénatal. « Mon environnement » est ici une femme; l'homme adulte, même à titre d'ovule fécondé, unicellulaire, s'arroge sur elle un droit d'occupation – le droit d'être à l'intérieur d'elle et le pouvoir légitime de transformer son corps dans son propre intérêt. Cette relation à la gestation est spécifiquement masculine. Les femmes ne s'imaginent pas *in utero* quand elles pensent être enceintes ou songent à avorter; les hommes, eux, pensent à la grossesse et à l'avortement d'abord en termes personnels, y compris ce qui leur est arrivé ou aurait pu leur arriver autrefois dans la matrice lorsque, cellule unique, ils étaient eux-mêmes.

Les femmes gardent le silence à propos de leurs avortements, leurs avortements illégaux, à cause du souvenir humiliant de ces avortements; elles sont humiliées par le souvenir de leur détresse, de la panique, chercher l'argent, chercher l'avorteur, la saleté, le danger, la loi du silence. Elles revivent l'humiliation

d'avoir demandé de l'aide, supplié pour obtenir de l'aide, elles se souviennent de ceux qui se sont détournés, les abandonnant à elles-mêmes. Les femmes sont humiliées par le souvenir de la peur. Elles sont humiliées par le souvenir de l'intrusion physique, de la pénétration, de la douleur, de la violation; nombre d'entre elles ont été agressées sexuellement par l'avorteur, avant ou après l'intervention; elles détestent s'en souvenir. Les femmes sont humiliées parce qu'elles se sont détestées elles-mêmes, ont détesté leur sexe, leur corps de femme, ont détesté être femme. Les femmes détestent se rappeler les avortements illégaux parce qu'elles ont failli mourir, elles auraient pu mourir, elles ont voulu mourir, elles ont espéré ne pas mourir, elles ont fait des promesses à Dieu, l'ont supplié de ne pas les laisser mourir, elles ont eu peur de mourir avant, pendant et après; elles n'ont jamais eu aussi peur de la mort ni été aussi seules depuis, comme elles n'avaient jamais eu aussi peur de la mort ni été aussi seules avant. Et les femmes détestent se rappeler les avortements illégaux parce que leur mari n'a rien vécu de tout cela – ce qu'aucune femme ne peut pardonner.

Les femmes gardent aussi le silence à propos des avortements illégaux précisément parce qu'elles avaient une sexualité de femme mariée : leur mari les montait, les baisait, les engrossait; il décidait de l'heure, du lieu et de l'acte; pour elles, le désir, le plaisir ou l'orgasme n'étaient pas nécessairement au rendez-vous, mais c'étaient elles qui se retrouvaient sur la table du boucher. L'avorteur terminait le travail commencé par le mari. Personne ne veut se souvenir de cela.

Les femmes gardent aussi le silence sur les avortements parce qu'elles voulaient garder l'enfant mais que l'homme ne voulait pas; parce qu'elles voulaient d'autres enfants mais ne pouvaient les avoir; parce qu'elles n'ont jamais regretté l'avortement mais ont regretté les enfants nés par la suite; parce qu'elles ont eu plus d'un avortement, ce qui, à l'instar de plus d'un viol, fixe la culpabilité.

Les femmes gardent le silence à propos des avortements parce que, chez une femme mariée, l'avortement est égoïste, cruel, il la marque comme étant sans cœur, sans amour – et pourtant elle l'a fait quand même. Les femmes gardent aussi le silence à propos de leurs avortements, les avortements illégaux, parce que celle qui en a eu un, ou qui a essayé d'en provoquer un, ne redevient jamais vraiment digne de confiance : si elle peut se faire cela – se blesser, se déchirer l'intérieur plutôt que d'avoir un enfant –, elle doit être la femme forcenée, devenue folle, hallucinée, la femme en révolte contre son propre corps et donc contre l'homme et Dieu, la femme la plus redoutée et honnie, la Médée tapie derrière l'épouse et mère dévouée, la femme sauvage, la femme enragée avec sa douleur entre les jambes, la femme éplorée de ce que les hommes font de son utérus, la femme qui a finalement refusé d'être forcée et qu'il faut donc punir par la douleur et le sang, le déchirement et la terreur.

La loi remet une femme mariée à son mari pour être baisée à volonté, sa volonté à lui, et la loi forçait les femmes à porter tout enfant qui pouvait en résulter. L'avortement illégal était une façon désespérée, dangereuse, ultime, secrète, terrible de dire non. Il n'est pas étonnant qu'autant de femmes respectables, mariées et craignant Dieu haïssent l'avortement.

\*\*\*



*Selon une étude publiée aujourd'hui, il y aurait 20 millions d'avortements illégaux pratiqués chaque année dans le monde; c'est une des principales causes de décès chez les femmes en âge de procréer.*

*Dans son rapport, le Population Crisis Committee estime qu'il y a également 20 millions d'auto-avortements chaque année et que ce nombre augmente.*

*The New York Times, le 30 avril 1979*

Les femmes ne peuvent être responsables de la grossesse, au sens d'agir pour la prévenir, parce que les femmes ne maîtrisent pas quand, où, comment et à quelles conditions elles vivent le coït. Celui-ci leur est imposé, à la fois comme composante normale du mariage et comme acte sexuel de base dans pratiquement tout rapport sexuel avec un homme. Aucune femme n'a besoin du coït; peu de femmes y échappent.

Dans le mariage, un homme possède des droits sexuels sur sa femme il peut la baiser à volonté en vertu de la loi. La loi énonce et défend ce droit. L'État énonce et défend ce droit. Cela signifie que l'État définit les usages intimes du corps d'une femme dans le mariage, de sorte qu'un homme agit avec la protection de l'État lorsqu'il baise sa femme, sans égard au degré de force qui entoure l'acte ou y est intrinsèque. Aux États-Unis, seuls cinq États ont entièrement abrogé ce que l'on appelle « l'exemption maritale » en matière de viol – la stipulation légale voulant qu'un homme ne puisse encourir d'accusation pénale pour avoir violé sa femme étant donné que le viol, par définition, ne peut exister dans le cadre du mariage, puisque le mariage octroie au mari le permis d'utiliser le corps de son épouse sans le consentement de celle-ci. Près de trois fois plus d'États ont cependant choisi d'*étendre* ce privilège marital du coït forcé en l'accordant aux hommes vivant en union libre avec une femme ou même, dans certains cas, aux « compagnons sociaux volontaires ». Et même là où le viol conjugal contrevient à la loi, le

mari dispose des moyens habituels de coercition sexuelle, soit la menace de violence physique, les sanctions économiques, l'humiliation sexuelle ou verbale en privé ou en public, la violence exercée contre des objets et les menaces à l'endroit des enfants. En d'autres mots, éliminer l'autorisation légale du viol ne suffit pas à éliminer la contrainte sexuelle dans le mariage, mais l'autorisation légale dont continue à bénéficier le viol conjugal souligne le caractère et l'objectif coercitifs du mariage. Les lois sur le mariage prouvent de façon irréfutable que les femmes ne sont pas les égales des hommes. Personne ne peut conclure un marché où son corps est donné à quelqu'un d'autre et en même temps demeurer, devenir ou être effectivement son égale et agir comme telle.

La loi prend cette forme grâce à la sanction divine, puisque le droit civil réitère le dogme religieux. Elle impose un rapport entre hommes et femmes issu de ce que l'on appelle le droit divin ; c'est en réglementant le sexe dans le mariage que la loi impose la subordination des femmes ordonnée par Dieu. La loi est un instrument de la religion, et c'est précisément à ce titre que la loi qui régit le mariage acquiert son caractère d'exception : les lois contre les agressions et autres violences conjugales pèsent moins lourd que la loi divine qui confère à un homme l'autorité sur le corps de sa femme. Cette autorité est voulue par Dieu, en dépit du fait que la même relation en dehors du mariage et sans référence au genre serait décrite comme de l'esclavage ou de la torture. Les lois de Dieu sont soutenues par celles de notre république, cette fière démocratie séculière. Les lois du mariage violent fondamentalement les droits civiques des femmes en tant que classe puisqu'elles obligent toutes les femmes mariées à se conformer à une conception religieuse de la fonction sexuelle des femmes. Ces mêmes lois transgressent les droits civiques des femmes en les forçant à être au service sexuel de leur mari qu'elles le veulent ou non et en définissant la classe des

femmes selon la fonction sexuelle qui leur est imposée\*.

Les femmes se sentent obligées de se soumettre d'une foule d'autres façons, qui n'ont rien à voir avec le droit du mariage en tant que tel. Mais une femme risque de se heurter au droit marital si elle a été violentée et qu'elle cherche à agir en son nom propre, comme si elle avait le droit de disposer de son corps. En effet, la loi établit la norme pour cette disposition : le corps d'une femme appartient à son mari, pas à elle.

La bonne épouse se soumet ; la mauvaise épouse peut être forcée de se soumettre. Toutes les femmes sont censées se soumettre.

Une des conséquences de la soumission, qu'elle soit consentie ou forcée, est la grossesse.

Les femmes sont tenues de se soumettre au coït, et elles peuvent ensuite être tenues de se soumettre à la grossesse.

Les femmes sont tenues de se soumettre à l'homme, et elles peuvent ensuite être tenues de se soumettre au fœtus.

Comme la loi établit la norme pour le contrôle, l'usage, la fonction et la finalité du corps de la femme, et qu'elle sanctionne le droit de l'homme d'utiliser la force contre son épouse pour obtenir du sexe, les femmes vivent dans un contexte de *sexe forcé*. C'est la réalité, par-delà toute interprétation subjective. Sinon, la loi ne serait pas rédigée de façon à légitimer la pénétration forcée de l'épouse par le mari. Le mariage est la situation courante des femmes adultes ;

---

\*. Dans un guide sur les droits des femmes diffusé par l'American Civil Liberties Union, les lois sur la prostitution sont abordées strictement en termes du droit des femmes à avoir des relations sexuelles : « l'objectif central de toutes ces lois est de punir *l'activité sexuelle* » (Susan C. Ross, *The Rights of Women*, New York, Avon, 1973, p. 176) ; on y présente le droit égal à l'activité sexuelle comme étant l'enjeu prioritaire pour les droits civiques ; on y décrit les lois contre la prostitution comme un simple prétexte visant à nier aux femmes le droit à l'activité sexuelle. La discussion n'est pas restreinte aux lois sur la prostitution et à leur formulation ou application sexiste ; il s'agit d'une prise de position sur les droits fondamentaux des femmes et la définition de la liberté. On ne trouve dans ce guide aucune mention du viol conjugal ou de l'exemption dont il bénéficie qui y reconnaisse des violations des libertés civiques, ni la moindre allusion à la violation des libertés civiques que constitue la contrainte sexuelle imposée dans le mariage, laquelle est agréée dans la lettre et dans la pratique du droit. La présentation du viol dans ce guide ne fait aucune mention du viol conjugal ni du rôle du droit dans son maintien.

les femmes vivent dans un système où on leur impose le sexe ; et le sexe est le coït. On dit souvent que les femmes ont une attitude négative face au sexe. On ne dit pas assez souvent que les femmes ont un ressentiment de longue date contre le sexe imposé ainsi qu'un profond désir de liberté, qui s'exprime souvent sous forme d'une aversion au sexe. C'est une réalité pour les femmes que d'avoir à composer sans cesse avec le sexe forcé au cours d'une vie normale.

Le sexe imposé, habituellement le coït, est un enjeu central dans la vie de chaque femme. Elle doit s'y plaire ou le contrôler ou le manipuler ou y résister ou l'éviter ; elle doit développer une relation au sexe imposé, à l'insistance masculine sur le coït, à l'insistance masculine sur la fonction qu'elle doit remplir envers lui, l'homme. Elle sera évaluée et jugée selon la nature et la qualité de sa relation au coït. On jugera sa personnalité en fonction de cette relation, telle qu'évaluée par des hommes. Toutes les possibilités de son corps seront réduites à exprimer sa relation au coït. Chaque signe affiché sur son corps, chaque symbole – vêtements, posture, chevelure, parures – devra signaler son acceptation de l'acte sexuel de l'homme et la nature de son lien à cet acte. Cet acte de l'homme, le coït, annonce explicitement son pouvoir sur elle : la possession de son espace intérieur, le droit qu'il possède de transgresser ses limites. L'État contrôlé par les hommes promeut et protège l'acte sexuel de l'homme. Si elle n'était pas une femme, une telle intrusion de l'État apparaîtrait clairement comme une coercition politique ou de la contrainte. L'acte lui-même et l'État qui le protège misent sur la force pour exercer un pouvoir illégitime ; et l'on ne peut analyser le coït sans égard à cette force érigée en système. Mais celle-ci est dissimulée et niée par un tir nourri de propagande, allant de la pornographie aux soi-disant magazines féminins, qui cherchent à persuader les femmes que les concessions équivalent au plaisir, à la féminité, ou à la liberté, ou du moins à une stratégie d'accès à une sorte d'autodétermination.

La propagande en faveur de la féminité – définie comme simulacre d'acceptation du sexe tel qu'il est déterminé par les hommes, en faisant preuve de bonne volonté et de bonne foi par une servilité rituelle – déferle proportionnellement au sentiment masculin d'un besoin du coït. En période de résistance féministe, cette propagande croît exponentiellement et réitère que le coït peut donner du plaisir à une femme si elle le pratique bien, notamment en ayant la bonne attitude envers le sexe et envers l'homme. La bonne attitude consiste à le vouloir. La bonne attitude consiste à désirer les hommes *parce que* ceux-ci pratiquent la pénétration phallique, à vouloir le coït parce que les hommes le veulent. La bonne attitude consiste à ne pas être égoïste, surtout en ce qui concerne l'orgasme. Cela interdit aux femmes toute sexualité hors des frontières de la domination masculine. Cela rend impossible toute sexualité centrée sur le désir des femmes. Tout ce que cela permet à une femme, c'est de vivre dans un système où les hommes décident de la valeur accordée à son existence comme individu. Cette valeur tient à sa conformité sexuelle dans un régime sexuel fondé sur le droit de l'homme à la posséder. On éduque les femmes à se conformer : tous les impératifs de la féminité – vêtements, comportement, attitude – ont essentiellement pour effet de briser le caractère. On entraîne les femmes à avoir besoin des hommes, non pas sexuellement mais métaphysiquement. On les forme à être le vide qui a besoin d'être rempli, l'absence qui a besoin de présence. On les éduque à craindre les hommes, à apprendre qu'elles doivent leur plaisir et à comprendre qu'elles ne peuvent survivre sans l'aide d'hommes plus riches et plus forts qu'elles ne pourront jamais le devenir par leurs propres moyens. On les éduque à se soumettre au coït – et ici la stratégie est rusée – en les tenant dans l'ignorance à son sujet. On enseigne les principes, mais on dissimule l'acte. On apprend aux filles « l'amour », mais non « la baise ». Les petites filles regardent entre leurs jambes pour y chercher « le trou », elles prennent peur

à imaginer ce à quoi il sert ; personne ne le leur dit. Les femmes utilisent leur corps pour attirer les hommes ; et la plupart des femmes, comme les fillettes qu'elles étaient, sont stupéfiées par la brutalité de la baise. L'importance de cette ignorance au sujet du coït ne peut être surestimée : c'est à croire qu'aucune enfant ne pourrait grandir, ni accepter les cent millions de leçons sur l'art d'être une fille, ni vouloir que les garçons l'aiment si elle savait ce à quoi elle sert. La propagande de la féminité présume qu'une fillette vit toujours en chaque femme, que les leçons de la féminité doivent être répétées sans relâche, qu'une femme laissée à elle-même rejeterait l'usage que l'homme fait de son corps, ne l'accepterait tout simplement pas. Cette propagande proféminité enseigne aux femmes inlassablement, encore et encore, qu'elles doivent aimer le coït ; et la leçon doit leur être enseignée inlassablement parce qu'en général le coït n'exprime pas leur sexualité et parce que l'utilisation que les hommes font d'elles les concerne rarement en tant qu'individues. La sexualité qu'elles sont censées aimer est loin de valider, ou *a fortiori* de respecter, leur individualité en quelque façon. La sexualité qu'elles doivent apprendre à aimer n'a rien à voir avec un désir que leur vaudraient leurs qualités distinctes – au mieux, elles sont des « types » de femmes ; elle n'a rien à voir non plus avec leur désir à l'égard d'autrui.

Malgré la propagande qui s'amoncelle, le coït nécessite l'exercice de la force ; celle-ci demeure essentielle pour amener les femmes à baiser – du moins de façon systématique et soutenue. En dépit de toutes les platitudes répandues sur l'amour, les femmes et les hommes, la passion, la féminité et le coït comme essentiel à la santé, au plaisir ou à la biologie, c'est le sexe forcé qui maintient la place centrale du coït et maintient les femmes en rapport sexuel avec les hommes. Si la force n'était pas essentielle, elle ne serait pas endémique. Si elle n'était pas essentielle, elle n'aurait pas droit au soutien de la loi. Si elle n'était pas essentielle, on ne la définirait

pas comme étant intrinsèquement « sexy » comme si, par l'exercice de la force, c'est le sexe lui-même que l'on perpétuait.

Le premier type de force est la violence physique : omniprésente dans le viol, la violence conjugale, l'agression.

Le deuxième type de force est la différence de pouvoir entre les hommes et les femmes, qui fait d'emblée de tout acte sexuel un acte de force – par exemple, l'agression sexuelle des filles dans la famille.

Le troisième type de force est économique : le fait de maintenir les femmes dans la pauvreté pour les garder sexuellement accessibles et sexuellement soumises.

Le quatrième type de force est culturel, sur une grande échelle : une propagande misogyne qui transforme les femmes en cibles sexuelles légitimes et désirables; des lois misogynes qui soit légitiment, soit autorisent concrètement l'agression sexuelle des femmes; des pratiques misogynes de harcèlement verbal qui s'appuient sur la menace de violences physiques, dans la rue ou en milieu de travail; des manuels universitaires misogynes qui font de la haine des femmes un élément central de la future pratique des médecins, des avocats et autres professionnels; un monde de l'art misogyne qui pare l'agression sexuelle d'un vernis romantique, qui stylise et célèbre la violence sexuelle; et des divertissements misogynes qui dépeignent les femmes en tant que classe sous des airs ridicules, stupides, méprisables et comme propriété sexuelle de tous les hommes.

Comme les femmes sont exploitées pour le sexe en tant que classe de sexe, on ne peut parler de leur sexualité en dehors du contexte du sexe forcé ou, à tout le moins, sans y faire référence; et pourtant, afin de maintenir à la fois la pratique et l'invisibilité de la coercition sexuelle, on en parle constamment de toutes les autres façons possibles.

La force elle-même est tenue pour intrinsèquement « sexy », rendue romantique, décrite comme mesure du désir d'un homme

pour une femme. La force, la contrainte, le subterfuge, la menace – tous ces éléments ajoutent « du sexe » à l'acte sexuel en intensifiant la féminité de la femme, son statut de créature soumise au sexe forcé.

C'est en particulier par le coït que les hommes expriment et maintiennent leur pouvoir et leur domination sur les femmes. Le droit des hommes au corps des femmes, pour pratiquer le coït, demeure le cœur, l'âme et les couilles de la suprématie masculine : c'est vrai peu importe le style d'arguments utilisés, à droite ou à gauche, pour justifier l'accès coïtal.

Chaque femme – peu importe son orientation sexuelle, ses goûts et dégoûts sexuels personnels, son histoire de vie ou son idéologie politique – vit à l'intérieur de ce régime de sexe forcé. Et cela même si elle n'a jamais vécu de coercition sexuelle, même si elle aime personnellement le coït comme forme de relation intime, ou même si elle a connu, personnellement, des expériences de coït qui transcendent, à son avis, les diktats du genre et des institutions qui imposent la force. C'est vrai même si – pour elle – la force est érotisée, essentielle, centrale, sacrée, significative, sublime. C'est vrai même si elle rejette et proscriit le coït : elle peut bien vivre subjectivement sans égard aux lois de la gravité, mais les lois de la gravité ne se laisseront pas oublier. Chaque femme vit entourée par ce régime de coercition, encapsulée par lui. Il agit sur elle, la façonne, définit ses frontières et ses possibilités, la dompte, la domestique, détermine la qualité et la nature de sa vie privée : il la modifie. Elle fonctionne à l'intérieur de ce régime, toujours en référence à lui. Ce système dans lequel elle se trouve est également en elle – métaphoriquement et littéralement porté en elle par le coït, notamment le coït imposé, notamment la pénétration profonde. Le coït transgresse les limites de son corps, raison pour laquelle on en parle souvent comme d'une violation. Le coït comme acte sexuel n'a de corrélation qu'avec le pouvoir mâle ; sa fréquence et sa centralité n'ont rien à voir avec



la procréation, qui n'exige pas d'en faire l'acte sexuel central, ni dans la société en général ni dans quelque relation ou rencontre sexuelle donnée ; sa fréquence et sa centralité n'ont rien à voir non plus avec le plaisir sexuel de la femme ou de l'homme, en ce sens que le plaisir n'interdit pas le coït mais ne l'exige pas non plus. Le coït est synonyme du sexe parce que c'est l'expression la plus systématique du pouvoir des hommes sur le corps des femmes, pouvoir à la fois concret et emblématique, et qu'à ce titre il est soutenu comme prérogative masculine par le droit (divin et séculier), la coutume, la pratique, la culture et la force. Comme le coït exprime de façon si systématique un pouvoir illégitime, injuste et abusif, il agit comme expression intrinsèque de la condition subordonnée de la femme, parfois comme célébration de cette condition. La honte que ressentent les femmes quand elles sont baisées et éprouvent simultanément du plaisir à cause de cette possession est la honte d'avoir compris, physiquement et affectivement, leur degré d'intériorisation et d'érotisation de la subordination. C'est une honte qui contient le germe de la résistance. La femme qui dit non à son mari, quelles que soient ses raisons, dit aussi non à l'État, non à Dieu, non au pouvoir des hommes sur elle, un pouvoir à la fois personnel et institutionnel. Le coït est imposé à la femme par un homme, son État et son Dieu, et c'est par le biais du coït qu'une individuue est faite femme, qu'elle le devient. Qu'une femme aime ou n'aime pas, désire ou ne désire pas être faite femme ne change pas la signification de l'acte. « Elles sont nombreuses les filles à peine nubiles qui rêvent d'être le spectacle, le jouet, le chef-d'œuvre libertin d'un homme mûr, écrit Colette. C'est une laide envie qu'elles expient en la contentant, une envie qui va de pair avec les névroses de la puberté, l'habitude de grignoter la craie et le charbon, de boire l'eau dentifrice, de lire des livres sales et de s'enfoncer des épingles dans la paume des mains<sup>4</sup>. »

Le coït imposé dans le mariage – c'est-à-dire le droit du mari au

coït, soutenu par l'État – fournit le contexte du viol, dans son acception commune et dans le viol incestueux. Le sexe conjugal et le viol ne constituent des formes opposées d'expression sexuelle que lorsque les femmes sont perçues comme des biens sexuels et que le viol apparaît comme le vol par un homme de la propriété d'un autre homme. Dès que la femme en tant qu'être humain devient la figure centrale d'un viol, c'est-à-dire dès lors qu'elle est reconnue comme victime humaine d'un acte inhumain, le sexe forcé doit être reconnu pour tel, sans égard au lien entre l'homme et sa victime. Mais si ce type de sexualité se trouve autorisé et protégé dans le mariage et qu'il fournit même une définition empirique de ce à quoi servent les femmes, comment distinguer alors du viol le sexe normal (le coït), dit consensuel ? Il n'existe nulle part de contexte normal et protégé où la volonté de la femme est reconnue comme condition préalable essentielle au sexe. L'État s'est occupé de réglementer – mais non d'interdire – l'usage de la force sexuelle par les hommes contre les femmes. L'État peut permettre à un homme de forcer sa femme mais pas sa fille, ou de forcer sa femme mais pas celle de son voisin. Plutôt que d'interdire nommément l'usage de la force contre les femmes, l'État machiste établit un lien entre force sexuelle et normalité : dans le mariage, une femme n'a aucun droit de refuser le coït à son mari. Les limites de la force utilisée par les hommes ont été négociées entre eux dans leurs propres intérêts – et elles sont renégociées dans chaque cause de viol ou d'inceste où l'on disculpe un homme parce que la force est perçue comme étant essentiellement et dûment sexuelle (c'est-à-dire normale) quand elle sert à imposer la soumission sexuelle à une femme. L'opposition de la société au viol est factice parce que son adhésion au sexe forcé est réelle : le mariage définit les usages normaux auxquels les femmes sont tenues et il institutionnalise le coït imposé. Le consentement devient ainsi, en toute logique, la simple acquiescence passive ; et la soumission passive devient *de facto* la norme de la participation des

femmes au coït. Puisque l'acquiescence passive constitue la norme dans le coït normal, elle devient preuve de consentement dans le viol. Puisque la force est agréée pour réaliser le coït dans le mariage, elle devient pratique sexuelle courante, de sorte que son utilisation dans la sexualité n'est ni un critère, ni une preuve, ni même un indice de viol – en particulier aux yeux des hommes. Du fait d'être la norme agréée par l'État, le coït imposé dans le mariage sert de base à la pratique plus générale de la coercition sexuelle, tacitement acceptée la plupart du temps. Le coït imposé dans le mariage à titre de norme agréée par l'État rend presque impossible de repérer la force (masculine) ou le consentement (féminin), de préciser leur nature afin de les discerner dans des situations concrètes. L'État peut certes faire certaines distinctions catégoriques et il les fait – par exemple, il interdit le sexe avec les fillettes –, mais toute distinction plus fine s'avère impossible, car elle exigerait une réputation de la force comme élément de l'activité sexuelle normale. Puisque l'acceptation quasi universelle du coït imposé dans le mariage est une forme d'inhumanité universelle – une convention sur la disposition du corps des femmes mariées, qui abolit de ce fait tout concept de leurs droits civiques ou sexuels ou toute sensibilité à la contrainte dans le sexe comme violation de leurs droits –, il devient facile d'étendre à de plus vastes catégories de femmes, y compris les fillettes, l'acceptation inhumaine du droit civique des hommes à obtenir du sexe par la force, et c'est ce qui s'est passé. Il y a la croyance voulant que les hommes recourent à la force parce qu'ils sont des hommes. Ou celle qui veut que les femmes aiment la force et y réagissent sexuellement. Une autre encore présente la force comme étant essentiellement *sexy*. On prétend aussi que la femme mariée est la plus protégée des femmes : si le recours à la force est permis envers elle, envers qui ne le serait-il pas ? Si un homme fait à une autre femme ce qu'il fait à sa femme, c'est peut-être de l'adultère, mais comment cela pourrait-il être un viol quand

c'est tout simplement du sexe tout à fait normal – de son point de vue à lui? On débat pour définir le moment où une fille devient adulte : elle peut être considérée adulte parce qu'elle a eu ses règles (à dix ans, par exemple) ou parce qu'elle a un prétendu côté provocateur, ce qui veut dire qu'un homme veut la baiser et donc qu'elle est présumée être une femme et avoir une connaissance d'adulte de ce qu'est le sexe et de ce qu'est une femme. On définit la femme selon sa fonction, qui est d'être baisée ; il peut être dommage qu'elle soit baisée trop jeune mais, une fois baisée, elle s'est acquittée en tant que femme d'une fonction prédéterminée et elle est donc une femme et peut désormais être baisée de façon légitime.

Pour ce qui est de la grossesse, si l'on peut forcer une femme à porter un enfant conçu de force dans le mariage, il devient illogique de traiter autrement une grossesse issue d'un viol ou d'un viol incestueux. La force constitue la norme ; la grossesse est le résultat ; la femme n'a pas droit au respect d'une identité qui ne soit pas fondée sur le coït imposé – c'est-à-dire qu'au mieux, sa dignité tient au fait d'être une épouse, sujette au coït imposé et donc à la grossesse imposée ; pourquoi le corps de toute autre femme aurait-il droit à plus de respect que celui de la femme mariée ? Le viol, rarement reconnu en tant que tel par les hommes, à moins que la force employée ait été d'une brutalité défiant l'imagination, est en fait l'expression exagérée d'une relation sexuelle tout à fait acceptée entre les hommes et les femmes ; et si le viol incestueux y ajoute un palier d'exagération, la relation sexuelle essentielle – l'utilisation de la force contre la femme – demeure identique. C'est dire que les hommes – à commencer par ceux chargés de préserver le droit et le rôle de la force sexuelle dans le mariage (les législateurs et les théologiens) – ne peuvent considérer la grossesse issue d'un viol ou d'un viol incestueux comme *significativement* différente de la grossesse issue de l'usage normal fait d'une femme mariée ; et, selon leur cadre de référence concernant le coït, cette

grossesse n'est pas différente. La fonction de la femme est d'être baisée – si elle se trouve enceinte, c'est qu'elle a été baisée, quelles qu'en aient été les circonstances ou la méthode. Avoir été baisée n'a pas violé son intégrité en tant que femme parce qu'être baisée *constitue* son intégrité en tant que femme. La force est intrinsèque à la baise, et l'État ne peut permettre aux femmes de déterminer quand elles ont été violées (forcées) puisque le viol (la force) dans le mariage bénéficie de l'appui de l'État. Si l'on est prêt à envisager des exceptions pour le viol ou le viol incestueux, c'est à cause de la perception masculine qu'un homme pourrait ne pas vouloir accepter comme sien l'enfant issu d'un viol commis par un autre homme; un homme pourrait ne pas vouloir être simultanément le père et le grand-père de la fille de sa fille. Ces exceptions, si tant est qu'elles soient honorées, maintenant ou à l'avenir, dans des lois anti-avortement, ont pour but de protéger les hommes. Henry Hyde, auteur d'un amendement qui interdit l'attribution de fonds publics d'assurance-santé (*Medicaid*) à des femmes pauvres pour des avortements et adversaire de l'avortement en toutes circonstances, y compris en cas de viol, s'est fait demander à la télé s'il insisterait pour que sa fille mène sa grossesse à terme si elle devenait enceinte à la suite d'un viol. Oui, répondit-il solennellement. Mais il aurait plutôt fallu lui demander : et si c'était votre femme qui devenait enceinte à la suite d'un viol? Plutôt que sa sentimentalité, cette question aurait interpellé son privilège quotidien de possédant sexuel; il aurait à vivre avec le viol, avec sa réalité charnelle, avec la grossesse subséquente et avec l'enfant ou la femme amochée qui devrait porter cet enfant puis l'abandonner. Peu importe sa réponse à cette question hypothétique, la seule chose qui aurait pu rendre réels à ses yeux le viol ou la femme violée était le sentiment masculin de devoir accepter dans sa propre vie une grossesse causée par un viol ou par un inceste, à titre d'époux de la femme ou de la jeune fille en cause.

L'avortement peut protéger les hommes et peut être toléré s'il les protège de façon manifeste. Pour ce qui est de la femme en cause, envisagée isolément, elle se résume à sa fonction ; elle a été utilisée conformément à sa fonction ; il n'y a aucune raison de lui accorder de passe-droit au seul motif qu'elle a été forcée par un homme qui n'était pas son mari.

\*\*\*

Norman Mailer a noté, durant les années soixante, que le problème de la révolution sexuelle était d'être tombée entre les mauvaises mains. Il avait raison. Elle était entre les mains des hommes.

L'idée à la mode était que la baise était une bonne chose, tellement bonne que plus il y en avait, mieux c'était. L'idée à la mode était que les gens devaient baiser qui ils voulaient : traduite à l'intention des filles, cela signifiait qu'elles devaient vouloir être baisées – aussi continuellement qu'il était humainement possible. Pour les femmes, hélas, continuellement s'avère humainement possible s'il y a suffisamment de nouveaux partenaires. Les hommes pensent la fréquence en fonction de leurs propres rythmes d'érection et d'éjaculation. Les femmes se firent baiser bien plus que les hommes ne baisèrent.

La philosophie de la révolution sexuelle date d'avant les années soixante. Elle refait périodiquement surface dans les idéologies et les mouvements de gauche – dans la plupart des pays, à diverses époques, et de façon manifeste dans diverses « tendances » gauchistes. Les années soixante aux États-Unis, répétées sur différentes tonalités partout en Europe de l'Ouest, ont eu un caractère particulièrement démocratique. Il n'était pas nécessaire de lire Wilhelm Reich, même si certains le faisaient. Le portrait était simple : une bande de salopards qui détestaient faire l'amour faisaient la guerre ; une bande de garçons qui aimaient les fleurs faisaient l'amour et refusaient de faire la guerre. Ces garçons étaient beaux et merveilleux.

Ils voulaient la paix. Ils parlaient d'amour, d'amour et d'amour, pas d'amour romantique mais d'amour des hommes (ce que les femmes traduisaient par « amour de l'humanité »). Ils laissaient pousser leurs cheveux, se peignaient le visage, portaient des vêtements colorés et prenaient le risque d'être traités *comme des filles*. En résistant à la conscription, ils étaient lâches, efféminés et faibles, *comme des filles*. Pas étonnant que les filles des années soixante aient pensé que ces garçons étaient leurs amis spéciaux, leurs alliés spéciaux, leurs amants tous autant qu'ils étaient.

Les filles étaient de véritables idéalistes. Elles haïssaient la guerre du Vietnam alors que, contrairement aux garçons, leur vie n'était pas en jeu. Elles haïssaient le fanatisme racial et sexuel à l'encontre des Noirs, notamment les hommes noirs, qui en étaient les cibles les plus visibles. Même si toutes les filles n'étaient pas blanches, c'était l'homme noir qui ralliait l'empathie, le seul qu'elles voulaient protéger des pogroms racistes. Le viol était perçu comme un stratagème du racisme pas un acte réel, exploité dans un contexte raciste pour isoler et détruire les hommes noirs de façons spécifiques et stratégiques, mais une fabrication, un fantasme de l'imaginaire raciste. Les filles étaient idéalistes parce que, contrairement aux garçons, beaucoup d'entre elles avaient été violées ; leur vie était en jeu. Elles étaient idéalistes, surtout, parce qu'elles croyaient à la paix et à la liberté *au point* de penser qu'elles aussi y avaient droit. Elles savaient que leurs mères n'étaient pas libres – elles voyaient l'existence limitée et contrainte des femmes – et elles ne voulaient pas devenir leurs mères. Elles acceptèrent la définition masculine de la liberté sexuelle parce que, plus que toute autre pensée ou pratique, cette liberté les différenciait de leurs mères. Alors que leurs mères gardaient le sexe secret et privé, entouré de tant de crainte et de honte, les filles proclamèrent que c'était leur droit, leur jouissance et leur liberté. Elles décrièrent la stupidité de leurs mères et s'allièrent en termes ouvertement

sexuels aux garçons à cheveux longs qui voulaient la paix, la liberté et de la baise partout. Cette vision du monde sortait les filles des foyers où leurs mères étaient des captives ou des automates abruties et faisait, potentiellement, du monde entier le foyer idéal. En d'autres mots, les filles n'ont pas quitté le foyer pour vivre l'aventure sexuelle dans une jungle sexuelle; elles ont quitté le foyer pour chercher un foyer plus chaleureux, plus tendre, plus vaste et plus inclusif.

Le radicalisme sexuel était alors défini de façon classiquement masculine : nombre de partenaires, fréquence des rapports, variété de sexe (par exemple, le sexe collectif), degré d'enthousiasme à y participer. Les choses étaient censées être essentiellement identiques pour les garçons et pour les filles : à deux, à trois, quel que soit le nombre de personnes chevelues en communion. C'était surtout la promesse de réduire la polarité des genres qui fascinait les filles, même après que la baise eut révélé que les garçons étaient, après tout, des hommes. Il y avait du sexe forcé – il y en avait souvent; mais le rêve perdurait. Le lesbianisme n'a jamais été reconnu comme une façon en soi de faire l'amour; c'était plutôt une occasion coquine de voyeurisme masculin et de pénétration au final de deux femmes bien mouillées; mais le rêve perdurait. On flirtait avec l'homosexualité masculine, on la tolérait vaguement, mais généralement avec crainte et mépris, parce que les hommes hétéros, même festonnés de fleurs, ne pouvaient tolérer d'être baisés « comme des femmes »; mais le rêve perdurait. Et le rêve des filles était, à la base, celui d'une empathie sexuelle et sociale qui annulerait les restrictions du genre, un rêve d'égalité sexuelle fondé sur ce qu'hommes et femmes avaient en commun, ce que les adultes tentaient de tuer par l'éducation. C'était le désir d'une communauté sexuelle plus proche de l'enfance – avant que les filles ne soient écrasées et mises à l'écart. C'était un rêve de transcendance sexuelle, hors du monde absolument dichotomisé



selon le genre, celui des adultes qui faisaient la guerre et pas l'amour. C'était, pour les filles, le rêve d'être moins femme dans un monde moins mâle, une érotisation de l'égalité frères-sœurs plutôt que la domination masculine traditionnelle.

Espérer cette égalité n'en fit pas une réalité. Faire comme si elle existait déjà, non plus. La proposer commune après commune, homme après homme, non plus. Faire cuire du pain et manifester avec eux contre la guerre, non plus. Les filles des années soixante vivaient ce que les marxistes appellent – mais ne reconnaissent pas dans ce cas-ci – une « contradiction ». C'est précisément en tentant d'éroder les frontières du genre par une pratique apparemment neutre de libération sexuelle que les filles investirent de plus en plus l'acte le plus réificateur du genre : la baise. Les hommes devinrent plus virils et la contre-culture, plus agressivement dominée par les hommes. Les filles devinrent des femmes – elles se découvrirent possédées par un homme, ou par un homme et ses copains (dans le jargon de la contre-culture, leurs frères à tous deux) ; elles furent échangées, baisées collectivement, collectionnées, collectivisées, objectifiées, transformées en nouvelle pornographie excitante, et socialement renvoyées à la ségrégation des rôles féminins traditionnels. En termes empiriques, la libération sexuelle fut pratiquée à une vaste échelle par les femmes durant les années soixante, et elle échoua c'est-à-dire qu'elle ne les libéra pas. Son but – découverte – était de libérer les hommes afin qu'ils puissent utiliser les femmes hors des contraintes bourgeoises, et en cela elle a réussi. Une de ses conséquences pour les femmes fut d'intensifier l'expérience d'être sexuellement typées comme femmes – précisément le contraire de ce que ces filles idéalistes avaient envisagé comme avenir. En faisant l'expérience d'une vaste panoplie d'hommes dans des circonstances très diverses, les femmes qui n'étaient pas prostituées découvrirent le caractère impersonnel de leur rôle sexuel, déterminé par leur classe de sexe. Elles découvrirent dans la pratique

sexuelle des hommes une indifférence totale à l'égard de leurs intérêts personnels, esthétiques, éthiques ou politiques (que les hommes qualifiaient alternativement de féminins, bourgeois ou puritains). La norme sexuelle était la baise de la femme par l'homme, et les femmes furent au service de cette norme – qui ne leur rendit pas la pareille.

Dans le mouvement de libération sexuelle des années soixante, dans son idéologie et sa pratique, on ne contestait ni le recours à la force, ni la subordination des femmes. On tenait pour acquis qu'en l'absence de répression, tout le monde voulait du coït sans arrêt (les hommes avaient, bien sûr, d'autres choses importantes à faire ; les femmes, elles, n'avaient aucun motif légitime de ne pas vouloir être baisées). On tenait également pour acquis que chez les femmes une aversion au coït, ou le fait de ne pas jouir du coït, ou de ne pas vouloir de coït à un moment particulier ou avec un homme en particulier, ou de vouloir moins de partenaires que tous ceux disponibles, ou d'être fatiguée, ou d'être irritable étaient autant de signes et de preuves de répression sexuelle. Baiser constituait la liberté. Quand se produisaient des viols – des viols évidents, clairs, brutaux –, ils étaient passés sous silence, souvent pour des raisons politiques si le violeur était noir et la femme, blanche. Détail intéressant : un viol auquel on prêtait une dimension raciale avait tendance à être reconnu pour tel, même s'il était passé sous silence au final. Quand c'était un Blanc qui violait une Blanche, il n'existait pas de mots pour décrire l'acte. L'événement survenait hors du discours politique de cette génération et n'existait donc pas. Quand une Noire était violée par un Blanc, le degré de validation de ce viol dépendait des alliances entre les hommes noirs et blancs sur le territoire social impliqué à savoir si, à ce moment précis, ils partageaient les femmes ou se les disputaient sur le plan territorial. Une Noire violée par un Noir devait en outre éviter de compromettre son groupe racial, particulièrement menacé par les accusations de viol, en signalant cette

agression commise contre elle. Les raclées et le coït forcé étaient chose courante dans la contre-culture. Plus répandue encore était la contrainte sociale et économique qui poussait les femmes dans le lit des hommes. L'on ne voyait pourtant aucune contradiction entre la contrainte sexuelle et la liberté sexuelle : l'une n'excluait pas l'autre. Il régnait la conviction implicite qu'aucune force ne serait nécessaire si les femmes n'étaient pas si réprimées ; elles voudraient baiser et on n'aurait pas à les forcer ; c'était donc la répression, et non la force, qui faisait obstacle à la liberté.

L'idéologie de la libération sexuelle, dans sa version populaire ou de gauche intello traditionnelle, n'a formulé aucune critique, analyse ou rejet du sexe forcé, ni revendiqué la fin de la subordination sexuelle et sociale des femmes aux hommes : ces deux réalités lui demeuraient étrangères. Elle postulait plutôt que la liberté pour les femmes consistait à être baisées plus souvent et par plus d'hommes, une sorte de mobilité latérale au sein de la même sphère inférieure. Personne n'était tenu responsable du sexe imposé, des viols, des raclées infligées aux femmes, sauf quand on en blâmait les femmes elles-mêmes – habituellement pour leur manque de soumission. En général, les femmes voulaient se soumettre – elles voulaient la terre promise de la liberté sexuelle –, mais elles avaient tout de même des limites, des préférences, des goûts, des désirs d'intimité avec certains hommes et pas d'autres, des humeurs pas nécessairement liées à leurs règles ou aux quartiers de la Lune, il y avait des journées où elles préféraient travailler ou lire ; et elles étaient punies pour tous ces épisodes de répression puritaine, ces accès petit-bourgeois, ces minuscules exercices de volonté encore plus minuscule qui n'étaient pas conformes aux volontés de leurs frères-amants : elles vivaient souvent l'exercice de la force, ou elles étaient menacées ou humiliées ou jetées à la porte. Les valeurs du *flower power*, de paix, de liberté, de rectitude politique ou de justice n'ont jamais semblé contredites par l'usage de la contrainte, sous

une forme ou une autre, pour imposer la soumission sexuelle.

Le jardin des délices terrestres que fut la contre-culture des années soixante subissait néanmoins l'intrusion de la grossesse, presque toujours sans ménagements; même à cette époque, même dans cet éden, c'était vu comme un obstacle à la baise des femmes au gré des hommes. Sa possibilité rendait les femmes ambivalentes, réticentes, soucieuses, irritables, préoccupées; elle en amenait même certaines à dire non. Au cours des années soixante, les anovulants n'étaient pas faciles d'accès, et aucune autre méthode n'était sûre. Il était particulièrement difficile pour les femmes non mariées de se procurer des contraceptifs, y compris le diaphragme, et l'avortement était illégal et dangereux. La peur de la grossesse était une raison de dire non; pas seulement un prétexte mais une raison concrète, que n'ébranlait ni la séduction ni la persuasion, ni même le plaidoyer le plus astucieux ou le plus fascinant en faveur de la liberté sexuelle. Les femmes qui avaient déjà vécu un avortement illégal s'avéraient les plus difficiles à convaincre. Peu importe ce qu'elles pensaient de la baise ou la façon dont elles la vivaient – avec plus ou moins d'amour ou de tolérance –, elles en connaissaient de façon intime les conséquences de sang et de douleur, et elles savaient que la grossesse ne coûtait rien aux hommes, sauf parfois de l'argent. C'était une réalité matérielle, que ne pouvait dissoudre aucune argumentation. Une des tactiques utilisées contre la forte anxiété que suscitait le risque de grossesse était de faire l'éloge des femmes « naturelles » sous tous rapports, celles qui aimaient la baise organique (sans contraception, sans égard aux enfants en résultant), en plus des légumes organiques. Une autre tactique consistait à vanter l'éducation communale des enfants, à la promettre. Les femmes n'étaient pas punies de la façon traditionnelle pour avoir eu ces enfants – elles n'étaient pas bannies ou qualifiées de « traînées » – mais on les abandonnait fréquemment. Une femme et son enfant – pauvres et relativement

exclus – qui erraient dans la contre-culture affectaient l'hédonisme des communautés où elles faisaient intrusion : le binôme mère-enfant incarnait une souche différente de réalité, qui n'était pas souvent la bienvenue. Des femmes seules s'efforçaient d'élever des enfants « librement », et leur présence entravait les hommes pour qui la liberté, c'était la baise – une baise qui prenait fin pour eux dès la fin de la baise. Ces femmes avec enfants rendaient les autres femmes un peu plus sombres, un peu plus inquiètes, un peu plus prudentes. La grossesse, cette réalité, était anti-aphrodisiaque. La grossesse, ce fardeau, nuisait aux efforts des garçons à fleurs pour baiser les filles à fleurs, qui ne voulaient pas se déchirer les entrailles ou payer quelqu'un pour le faire ; et elles ne voulaient pas mourir.

C'est le coup de frein appliqué par la grossesse à la baise qui fit de l'avortement un enjeu stratégique prioritaire pour les hommes durant les années soixante – pour les jeunes, mais aussi pour les gauchistes plus âgés qui écréaient sexuellement la contre-culture, ou même pour les hommes plus traditionnels qui puisaient à l'occasion dans le bassin de filles hippies. La dépénalisation de l'avortement – car c'était l'objectif visé – semblait la dernière barricade à escalader pour rendre les femmes absolument accessibles, absolument « libres ». La révolution sexuelle exigeait pour réussir que l'avortement devienne accessible aux femmes sur demande. Sinon, la baise ne pourrait devenir accessible aux hommes sur demande. La baise était en jeu. Non seulement baiser, mais baiser comme des masses de garçons et d'hommes l'avaient toujours voulu – avec des masses de filles qui le voulaient tout le temps, hors mariage, librement, gratuitement. La gauche des hommes se démena, *lutta*, *argumenta* et alla jusqu'à se mobiliser pour fournir des ressources stratégiques et économiques en appui au droit à l'avortement. La gauche se montra militante dans ce dossier.

Puis, à la fin des années soixante, des femmes qui avaient été ra-

dicales dans la contre-culture – c'est-à-dire politiquement et sexuellement actives – devinrent radicales à un autre titre : elles devinrent féministes. Ce n'étaient pas les ménagères de Betty Friedan. Elles avaient lutté dans la rue contre la guerre du Vietnam; certaines étaient assez âgées pour avoir milité dans le Sud pour les droits civiques des Noirs, et toutes étaient devenues adultes portées par le feu de cette lutte; et oh, comme elles avaient été baisées! Dans une sortie révélatrice de l'expérience du sexe et de la politique dans la contre-culture, Marge Piercy écrivait en 1969 :

Se monter un personnel à coups de queue n'est que la forme extrême d'une pratique jugée commune dans bien des endroits. Un homme peut introduire une femme dans une organisation en couchant avec elle et l'en chasser en cessant de le faire. Un homme peut éliminer une femme d'un groupe pour la seule raison qu'il s'est fatigué d'elle, l'a engrossée, ou s'est mis en chasse d'une autre; et cette purge ne fera pas la moindre vague. On a vu des femmes être exclues pour la simple raison qu'un leader s'était révélé impuissant avec elles. Si un *macho* entre avec une femme dans une pièce pleine d'autres *machos* et qu'il ne la présente pas, on verra très rarement quiconque prendre la peine de lui demander son nom ou prendre acte de sa présence. L'étiquette qui fait loi demeure le rapport de maître-domestique<sup>5</sup>.

Ou, pour citer Robin Morgan en 1970 : « Nous avons rencontré l'ennemi et il est notre ami. Et dangereux<sup>6</sup>. » L'omniprésence du sexe forcé dans la contre-culture a aussi fait dire à Morgan, dans le jargon même de cette culture : « Il est douloureux de comprendre qu'à Woodstock ou à Altamont, une femme pouvait être qualifiée de "coincée" ou "vieux jeu" si elle refusait de se laisser violer<sup>7</sup>. » Ce fut le début de la prise de conscience : admettre que les frères-

amants étaient des exploiters sexuels aussi cyniques que n'importe quels autres exploiters – ils dominaient, avilissaient et jetaient les femmes, ils les utilisaient pour acquérir et affirmer leur pouvoir, pour le sexe et pour les tâches subalternes, ils les usaient jusqu'à la corde ; admettre que le viol ne suscitait qu'indifférence chez ces frères-amants – tous les moyens leur étaient bons pour baiser – et admettre que tout ce travail en faveur de la justice s'était accompli aux dépens de femmes sexuellement exploitées au sein du mouvement. « Pourtant, écrivait Robin Morgan en 1968, même un homme réactionnaire sur ce plan peut comprendre ce qu'il y a de stupéfiant à voir un jeune "révolutionnaire" mâle – supposément voué à la construction d'un nouvel ordre social libertaire pour remplacer l'ordre pervers qui nous gouverne – se retourner et ordonner distraitemment à sa "poule" de se la fermer et de préparer le souper ou laver ses chaussettes – parce qu'*il* est en train de parler. Nous sommes habituées à de telles attitudes de la part du crétin américain moyen, mais de là part de ce nouvel homme radical<sup>8</sup> ?... »

Ce qui mit le feu aux poudres fut le constat cru et terrible que le sexe n'avait pas lieu entre frères et sœurs mais entre maîtres et domestiques, que ce nouvel homme radical voulait être non seulement maître dans sa maison mais aussi pacha dans son harem. Les femmes explosèrent en réalisant qu'elles avaient été sexuellement utilisées. Jetant par-dessus bord le programme masculin de libération sexuelle, elles discutèrent entre elles de sexe et de politique – chose qu'elles n'avaient jamais faite même lorsqu'elles partageaient un même lit avec un même homme – et se découvrirent un vécu incroyablement identique, qui allait du sexe forcé à l'humiliation sexuelle, à l'abandon, à la manipulation cynique, tant comme bonnes à tout faire que comme bonnes affaires. Les hommes, quant à eux, demeurèrent retranchés dans le modèle du sexe-pouvoir : ils voulaient les femmes pour la baise, pas pour la révolution ; c'étaient deux projets différents en fin

de compte. Les hommes refusaient de changer et, surtout, ils en voulaient aux femmes de refuser à continuer de les servir comme avant, aux anciennes conditions – voilà ce qui apparut au grand jour. Les femmes quittèrent les hommes, en masse. Elles formèrent un mouvement autonome de femmes, un mouvement féministe militant, afin de lutter contre la cruauté sexuelle qu'elles avaient vécue et pour la justice sexuelle qu'on leur avait refusée.

Elles tirèrent de leur expérience – notamment celle d'avoir été forcées et échangées – une première prémisse pour leur mouvement politique : que la liberté d'une femme passe d'abord et nécessairement par la maîtrise absolue de son corps dans le sexe et dans la procréation. Cette maîtrise inclut non seulement le droit de mettre fin à une grossesse mais aussi le droit de dire non au sexe, de ne pas être baisée. Cela amena les femmes à faire plusieurs découvertes sur la nature et la dimension politique de leur propre désir ; mais pour les hommes, ce fut une impasse – la plupart d'entre eux ne virent jamais le féminisme autrement que sous l'angle de leur privation sexuelle ; les féministes leur enlevaient la baise facile. Ils firent tout ce qu'ils purent pour briser les reins du mouvement des femmes – et continuent à le faire aujourd'hui. On nota surtout leur changement d'attitude et de politique en matière d'avortement. Défini comme partie intégrante de la révolution sexuelle, le droit à l'avortement avait été pour eux un enjeu essentiel : qui pouvait supporter l'horreur, la cruauté et la stupidité d'un avortement illégal ? Mais défini comme partie intégrante du droit d'une femme à la maîtrise de son corps, y compris dans le sexe, ce droit leur devint suprêmement indifférent.

Les ressources matérielles se tarirent. C'est avec un soutien des hommes considérablement réduit que les féministes menèrent la bataille pour la décriminalisation de l'avortement – la suppression des lois en ce domaine – dans la rue et devant les tribunaux. En 1973, la Cour suprême des États-Unis accorda aux femmes l'avortement



légalisé, l'avortement régi par l'État.

Si avant cette décision de la Cour suprême, les hommes de gauche n'avaient exprimé que farouche indifférence au droit à l'avortement défini en termes féministes, ce sentiment se mua en franche hostilité après 1973 : les féministes avaient maintenant droit à l'avortement et elles continuaient à dire non, non au sexe aux conditions des hommes et non à un mouvement politique dominé par eux. L'avortement légalisé ne rendait pas les femmes plus accessibles pour le sexe ; au contraire, leur mouvement prenait de l'ampleur et le privilège sexuel mâle était contesté avec plus de force, plus d'engagement, plus d'ambition. Les hommes de gauche se désengagèrent alors politiquement : privés de la baise facile, ils n'étaient plus disposés à se consacrer au militantisme radical. Ils découvrirent, en thérapie, qu'ils avaient eu une personnalité dans l'utérus, qu'ils y avaient souffert des traumatismes. La psychologie foetale – qui retrace la vie d'un homme adulte jusque dans la matrice où, en tant que fœtus, il possédait une personnalité et une psychologie humaines complètes – gagna du terrain dans la gauche thérapeutique (un résidu de la gauche masculine contre-culturelle). La transition eut lieu bien avant que le moindre ministre du culte ou législateur de droite ait même l'idée de se prononcer sur le droit des ovules fécondés à la protection du Quatorzième Amendement de la Constitution américaine – ce qui est aujourd'hui l'objectif des militants anti-avortement\*. L'argument voulant que l'avorte-

---

\*. Le Quatorzième Amendement, ratifié en 1868, comporte cinq articles, dont le premier est ici crucial, et le deuxième, fort intéressant. Article 1 : « Toute personne née ou naturalisée aux États-Unis, et soumise à leur juridiction, est citoyen des États-Unis et de l'État dans lequel elle réside. Aucun État ne fera ni n'appliquera de loi qui restreindrait les privilèges ou les immunités des citoyens des États-Unis ; aucun État ne privera une personne de sa vie, de sa liberté ou de ses biens sans procédure légale régulière, ni ne dénierà à quiconque relevant de sa juridiction l'égalité de protection des lois. » Le deuxième article garantit le droit de vote à tous les hommes. Il a été spécifiquement rédigé afin d'exclure les femmes. Même si celles-ci ont obtenu le droit de vote par la suite, les lois des États-Unis abrogent encore de façon courante les privilèges et les impunités des femmes et les privent de libertés et de biens (dans certains États, les femmes mariées n'ont pas le droit de posséder leurs propres biens) – et les femmes ne bénéficient pas d'une protection égale des lois. Le fœtus, devenu une « personne », jouirait de toutes les protections garanties par

ment soit une forme de génocide des Noirs gagna en crédibilité, même si les féministes avaient d'emblée axé leur plaidoyer sur des statistiques indiquant que les femmes noires et hispaniques étaient proportionnellement plus nombreuses à souffrir et à mourir de l'avortement illégal. L'anthologie *Sisterhood Is Powerful* avait diffusé dès 1970 les données suivantes : « On compte 4,7 fois plus de femmes portoricaines et 8 fois plus de femmes noires que de femmes blanches à mourir des suites d'avortements illégaux [...] À New York, 80 pour cent des femmes qui meurent des suites d'un avortement ont la peau noire ou brune<sup>9</sup>. » Par ailleurs, dans les rangs de la gauche non violente, on considérait de plus en plus l'avortement comme un meurtre, défini dans les termes les plus grandiloquents. « L'avortement constitue la dimension intérieure de la course aux armements nucléaires<sup>10</sup> », clamait un pacifiste dans un tract de 1980 dont la véhémence et le ton dénonciateur n'avaient rien d'exceptionnel. La baise facile disparue, les choses avaient bien changé dans la gauche.

Le Parti démocrate, establishment accueillant pour plusieurs groupes de gauche une fois épuisé le ferment des années soixante, avait renoncé au combat pro-choix dès 1972, quand George McGovern s'était présenté contre Richard Nixon et avait refusé de prendre position en faveur du droit à l'avortement afin de ne pas être distrait de sa lutte contre la guerre du Vietnam et pour la présidence. En 1976, l'adoption de l'Amendement Hyde, qui abolissait le remboursement des avortements par l'assurance-santé\*, eut droit au soutien de Jesse Jackson : il adressa à tous les représentants au Congrès des télégrammes prônant la suppression de ces fonds. Des recours judiciaires retardèrent la mise en œuvre de l'Amendement

---

cet amendement et qui ne sont toujours pas, en pratique, étendues aux femmes. L'*Equal Rights Amendment* était en grande partie une tentative visant à étendre aux femmes les protections du Quatorzième Amendement.

\*. Sauf quand la vie de la mère est en danger, dans la version originale de cet amendement (celle de Hyde); dans la version amendée par le Sénat ont été ajoutés à cette exception les cas de viol et d'inceste.

Hyde, mais Jimmy Carter, élu avec le soutien des caucus féministe et gauchiste du Parti démocrate, mit fin au financement fédéral de l'avortement par un décret administratif de son homme de confiance, Joseph A. Califano Jr., à la tête de ce qui était alors le ministère américain de la Santé, de l'Éducation et de l'Aide sociale. Dès 1977 survint le premier décès documenté d'une femme pauvre (hispanique) à la suite d'un avortement illégal : l'avortement de fortune et la mort redevaient des réalités pour les femmes aux États-Unis. Aujourd'hui, face à des projets qualifiés d'Amendement sur la vie humaine et de Loi sur la vie humaine – un amendement à la Constitution et un projet de loi qui définissent tout ovule fécondé comme un être humain –, la gauche masculine se contente de faire le mort.

Cette gauche a abandonné l'enjeu du droit à l'avortement pour des raisons pathétiques : les garçons n'arrivaient plus à prendre leur pied ; il y avait de l'amertume et de la colère contre les féministes qui avaient mis fin (en s'en retirant) à un mouvement qui signifiait à la fois pouvoir et sexe pour les hommes ; il y avait aussi l'habituelle indifférence crasse de l'exploiteur sexuel : s'il ne pouvait pas baiser une femme, celle-ci n'existait pas.

La gauche masculine espère que la perte du droit à l'avortement – ou la crainte de le perdre, si ça se trouve – ramènera les femmes dans le rang, et elle a fait ce qu'elle pouvait pour assurer cette perte. Elle a créé un vide que la droite s'est empressée de combler : la gauche l'a fait en abandonnant une cause juste, pendant une décennie de politique du silence boudeuse. Mais la gauche ne s'est pas limitée à l'absence ; elle a aussi été une présence, outragée parce que les femmes se réappropriaient leur corps et qu'elles se mobilisaient contre l'exploitation sexuelle, ce qui signifiait, par définition, se mobiliser contre les valeurs sexuelles de la gauche. Quand les féministes auront perdu pour de bon l'avortement légal, les hommes de gauche s'attendent à les voir revenir – remises à

leur place, implorant leur aide, prêtes à négocier, prêtes à ouvrir les jambes à nouveau. Avec la gauche, les femmes auront l'avortement aux conditions des hommes, comme partie intégrante de la libération sexuelle, faute de quoi, elles ne l'auront qu'en risquant leur vie.

Et puis les garçons des années soixante ont fini par grandir. Ils ont même vieilli. Ce sont maintenant des hommes, dans la vie et pas uniquement dans la baise. Ils veulent des bébés. La grossesse obligatoire est à peu près la seule façon dont ils sont sûrs de les obtenir.

\*\*\*

*Chaque mère est un juge qui condamne les enfants pour les péchés du père.*

Rebecca West, *The Judge*

Les filles des années soixante avaient des mères qui leur disaient, prédisaient avec insistance qu'on allait leur faire mal ; mais elles ne voulaient pas leur dire comment ni pourquoi. Dans l'ensemble, les mères semblaient être conservatrices sur le plan sexuel : elles appuyaient le système du mariage comme idéal social et se taisaient au sujet du sexe qui s'y pratiquait. Le sexe était un devoir dans le mariage ; ce qu'en pensait l'épouse n'était pas pertinent, sauf si elle se conduisait mal, devenait folle, baisait à tout vent. Les mères devaient apprendre aux filles à aimer les hommes en tant que classe – c'est-à-dire réagir aux hommes en tant qu'hommes, s'intéresser à eux en tant qu'hommes – et, en même temps, à éviter le sexe. Comme les mâles voulaient surtout les filles pour le sexe, celles-ci avaient du mal à comprendre comment aimer les garçons et les hommes sans aimer également le sexe qu'ils voulaient. On disait aux filles toutes sortes de belles choses sur la sexualité humaine ; on leur disait aussi qu'elles allaient y laisser leur peau – d'une façon ou d'une autre. Les mères devaient réussir un tour de force : transmettre aux filles

une bonne attitude, tout en les décourageant. L'ambivalence était d'une cruauté patente alors que l'intention bienveillante demeurait invisible : les mères essayaient de protéger leurs filles d'une multitude d'hommes en les dirigeant vers un seul d'entre eux, en les amenant à faire ce qu'il fallait à l'intérieur du système masculin, sans jamais expliquer pourquoi. Elles n'avaient pas de mots pour expliquer le pourquoi : pourquoi le sexe était une bonne chose au sein du mariage mais une mauvaise en dehors du mariage, pourquoi des liens avec plus qu'un seul homme transformaient une fille de femme aimante en putain, pourquoi la lèpre ou la paralysie étaient préférables à une grossesse hors mariage. Les mères avaient des épithètes à lancer, mais aucun autre discours. Le silence sur le sexe dans le mariage était aussi la seule façon d'éviter des révélations nécessairement terrifiantes des révélations sur ce que vivaient les mères elles-mêmes. L'obéissance ou la soumission sexuelle était présentée comme la fonction naturelle de l'épouse et sa réaction naturelle à sa situation sexuelle. Mais cette situation n'était jamais perçue ou présentée comme le résultat d'une force – exercée, annoncée ou possible – ou comme le résultat d'une impasse sexuelle et sociale. Il a toujours été essentiel que les femmes demeurent fascinées par les détails de la soumission, afin de les détourner d'une réflexion sur la nature de la force – notamment la contrainte sexuelle que nécessite la soumission sexuelle. Les mères n'ont pu endiguer l'enthousiasme de la libération sexuelle – son énergie, son espérance, sa rutilante promesse d'égalité sexuelle – faute de pouvoir ou de vouloir dire ce qu'elles savaient de la nature et du caractère de la sexualité masculine telle qu'elles l'avaient vécue, telle qu'on l'avait pratiquée sur elles dans le mariage. Contrairement aux filles, elles connaissaient bien la logique élémentaire de la promiscuité sexuelle : elles savaient que ce qu'un homme peut faire, dix hommes peuvent le faire dix fois. Les filles ne comprenaient pas cette logique parce qu'elles ne savaient pas tout ce qu'un homme pouvait faire. Et si les mères ont

échoué à les persuader, c'était aussi parce que la seule vie qu'elles pouvaient leur offrir était une vie identique à la leur ; et les filles connaissaient cette vie d'assez près pour en ressentir l'inconsolable tristesse et l'épuisement morbide, même si elles ne savaient pas comment ou pourquoi maman s'était retrouvée dans cet état. Les filles, qui avaient bien appris de leur mère à aimer les hommes parce qu'ils étaient des hommes, choisirent les garçons à fleurs plutôt que leur mère : elles ne cherchèrent pas de maris (pères) comme le dictaient les conventions, mais des frères (amants) comme le dictait la rébellion. Elles virent dans le silence gêné de leur mère au sujet du sexe un rejet du plaisir plutôt qu'une évaluation franche quoique inarticulée du sexe. À leurs yeux, le dédain, la désapprobation et la répugnance des mères face au sexe n'avaient aucun fondement objectif. Elles ne pouvaient pas savoir ce que leurs mères ne leur disaient pas. Elles rejetèrent le conservatisme sexuel qu'elles attribuaient à leurs mères au profit d'un prétendu radicalisme sexuel : plus d'hommes, plus de sexe, plus de liberté.

Les filles de la gauche contre-culturelle avaient tort : pas à propos des droits civiques ou de la guerre du Vietnam ou de l'impérialisme mais à propos du sexe et des hommes. Le silence des mères dissimulait sans doute un savoir réel, brutal, dépourvu de sentimentalisme sur les hommes et sur le coït, et la bruyante sexualité des filles dissimulait une ignorance romantique.

Les temps ont changé. Le silence a été rompu – ou du moins, certains pans du silence. Les femmes de droite qui défendent la famille traditionnelle occupent la place publique : elles parlent fort et elles sont nombreuses. Elles dénoncent tout spécialement l'avortement légal, qu'elles abhorrent ; et ce qu'elles en disent reflète ce qu'elles savent au sujet du sexe. Elles savent des choses terribles. Elles dénoncent systématiquement l'avortement parce qu'il est selon elles inextricablement lié à l'avalissement sexuel des femmes. Il serait naïf de penser qu'elles ont simplement raté le train des an-

nées soixante : elles ont tiré des leçons de ce qu'elles ont vu. Elles ont vu le cynisme des hommes utilisant l'avortement pour baiser plus facilement les femmes – d'abord l'utilisation politique de cet enjeu puis, après la légalisation, le recours concret à l'intervention médicale. Quand l'avortement a été légalisé, elles ont vu un mouvement social de masse visant à garantir aux hommes, à leurs conditions, l'accès sexuel à toutes les femmes – soit le déferlement de la pornographie ; et oui, elles relient ces deux enjeux, et pas en raison de quelque hystérie. L'avortement, disent-elles, prospère dans une société pornographique ; la pornographie prospère dans ce qu'elles appellent une société de l'avortement. Ce qu'elles veulent dire, c'est que les deux réduisent les femmes à la baise. Elles ont constaté que la gauche ne défend les femmes qu'à ses propres conditions sexuelles – en tant qu'êtres à baiser ; elles trouvent l'offre de la droite légèrement plus généreuse. Elles ne sont pas impressionnées par ce que l'avortement promet aux femmes en ce qui a trait au choix, à l'autodétermination sexuelle ou à la maîtrise de leur corps, parce qu'elles savent que cette promesse est bidon : tant que les hommes ont le pouvoir sur les femmes, ils n'autoriseront jamais l'avortement, ou quoi que ce soit d'autre, sur ces bases.

Les femmes de droite voient dans la promiscuité sexuelle, que facilite l'avortement légal, une généralisation de l'exercice de la force. Elles voient la force dans le mariage comme une quantité essentiellement maîtrisable – contenue dans le mariage, limitée à un homme à la fois. Elles tentent de « gérer » cet homme. Elles voient cette limite (un homme à la fois) comme une protection nécessaire contre les nombreux hommes qui leur imposeraient la même force et pour qui elles seraient disponibles en vertu des règles de la libération sexuelle – des règles renforcées et habilitées par le droit à l'avortement. Malgré leur nouvelle visibilité sur la place publique, elles perpétuent le silence traditionnel des femmes en ne disant rien du sexe forcé dans le mariage. Mais elles en savent un bout à ce sujet

et tout ce qu'elles font en découle : elles ne voient pas en quoi plus de force serait mieux que moins de force – et elles pensent que plus d'hommes signifie plus de force.

Les femmes de droite accusent les féministes d'être hypocrites et cruelles dans leur promotion de l'avortement légal parce que, de leur point de vue, l'avortement légal rend les femmes baisables sans conséquence pour les hommes. De leur point de vue, la grossesse est la seule conséquence du sexe qui oblige les hommes à rendre des comptes aux femmes pour ce qu'ils leur font. Sans la grossesse comme conséquence inéluctable, une femme se trouve privée de sa meilleure raison de dire non au coït. Il en est de même pour leur opposition à la contraception.

Les femmes de droite ont vu le cynisme de la gauche qui a utilisé l'avortement pour rendre les femmes sexuellement accessibles et elles ont vu la gauche masculine abandonner les femmes qui ont dit non. Elles savent que les hommes fuient tout principe ou programme politique qui ne leur procure pas tout le sexe qu'ils veulent. Elles savent que l'avortement strictement défini dans l'intérêt des femmes constitue une abomination pour les hommes – hommes de gauche, hommes de droite, hommes gris ou hommes verts. Elles savent que chaque femme doit conclure le meilleur marché possible. Elles regardent la réalité en face et ce qu'elles voient est clair : les femmes sont baisées qu'elles le veuillent ou non ; les femmes de droite sont baisées par moins d'hommes ; l'avortement accessible sans entrave supprime la grossesse comme facteur de contrôle social et sexuel des hommes ; une femme qui peut mettre fin à une grossesse facilement, ouvertement et sans risquer de mourir, perd son meilleur moyen de dire non – de refuser le coït auquel l'homme veut la forcer. Il pourra hésiter devant les conséquences d'une grossesse pour lui-même, mais celles d'une grossesse pour elle ne l'arrêteront jamais. La femme de droite conclut ce qu'elle juge être le marché le plus avantageux. Ce marché lui promet qu'elle ne se fera



baiser que par lui, et non par tous ses copains aussi ; qu'il va payer pour les enfants ; et qu'elle pourra vivre chez lui et à même son salaire ; alors elle sourit et dit qu'elle veut devenir maman et jouer à tenir maison. S'il faut, pour préserver la grossesse comme arme de survie, accepter l'avortement illégal et risquer d'en mourir, elle le fera – seule et en silence ; la mort ou la mutilation seront le seul reproche qu'elle encourra pour sa rébellion contre une grossesse réelle. Dans le désastre de l'avortement illégal, elle verra confirmé ce qu'on lui a enseigné sur sa nature de femme et sur toutes les femmes : elle mérite d'être punie ; l'avortement illégal incarne la punition du sexe. Elle a honte : elle peut penser que c'est la honte du sexe, mais c'est en partie la honte que ressent tout être humain en captivité quand on se sert de lui – les femmes utilisées pour le sexe ressentent une honte indissociable du sexe. La honte lui confirmera qu'elle mérite de souffrir ; souffrir durant le sexe, durant l'accouchement et durant l'avortement est la malédiction qui pèse sur son sexe ; l'avortement illégal entraîne une souffrance méritée. Mais l'avortement illégal sert aussi ses intérêts en repoussant l'avortement hors de vue. Personne n'a alors à faire face au choix d'une autre femme, qui choisit de ne pas être mère. Personne ne risque de faire voir aux femmes d'autres priorités que celles du mariage et de la conformité. Personne n'a à voir au grand jour une femme qui refuse d'être liée par la grossesse. Celles qui se rebellent contre leur fonction doivent le faire en secret, sans causer de détresse, d'embarras ni de confusion aux autres femmes isolées dans leur propre borbier reproducteur, chacune laissée à elle-même, seule, incarnation de toutes les femmes dans le silence, la souffrance et la solitude. Avec l'avortement illégal, la vie ou la mort relèvent de Dieu : chaque fois, l'on se soumet à la main de Dieu, au doigt divin sur la gâchette du revolver divin pointé vers la chair sanglante de la femme, une roulette russe divine. C'est la soumission ultime, humiliée, à la volonté d'un Mâle supérieur qui agit en juge absolu. La décision peut

être la mort ou la vie. L'avortement illégal constitue un enfer personnel; on souffre, on fait pénitence : Dieu décide; survivre équivaut à son pardon. Et personne n'a à faire face à cette situation avant d'y être confrontée – avant d'être celle qui s'est fait prendre. Voilà comment dans ce régime les femmes sont des demeurées morales : elles ignorent tout des autres femmes, de l'ensemble des femmes, à moins que/jusqu'à ce que ça leur arrive à elles. Les femmes de droite croient également qu'une femme qui refuse de porter un enfant mérite de mourir. Elles sont prêtes à accepter ce jugement rendu contre elles-mêmes; et quand elles survivent, elles se sentent coupables et sont prêtes à expier – à se martyriser pour un geste volontaire auquel elles n'avaient pas droit en tant que femmes. Il n'existe pas de mesure plus précise de ce que le sexe forcé fait aux femmes – de la façon dont il détruit chez elles l'amour-propre et la volonté de survivre en tant qu'être humain libre de s'autodéterminer – que l'opposition des femmes de droite à l'avortement légal : à ce dont elles ont besoin pour s'éviter la boucherie. L'entraînement d'une jeune fille à accepter son rôle dans le sexe conjugal et l'usage qui y est fait d'une femme équivaut à l'annihilation de toute volonté d'autodétermination ou de liberté; son être est alors si déprécié qu'il lui est plus facile de risquer la mort ou la mutilation que de dire non à un homme qui va la baiser de toute façon, avec la bénédiction de Dieu et de l'État, jusqu'à ce que la mort les sépare.

# Notes

<sup>1</sup>Jerome E. Bates et Edward S. Zawadzki, *Criminal Abortion*, Springfield, Charles C. Thomas, 1964, p. 4.

<sup>2</sup>Jesse L. Jackson, « How We Respect Life La Over-riding Moral Issue », *National Right to Life News*, janvier 1977. Réimpression.

<sup>3</sup>R.D. Laing, *Les Faits de la vie*, trad. Bruce Matthieussent, Paris, Stock, 1976, p. 44.

<sup>4</sup>Colette, *Mes apprentissages*, Paris, Hachette/Le livre de poche, 1972, p. 29.

<sup>5</sup>Marge Piercy, « The Grand Coolie Damn », p. 421-438, dans Robin Morgan (dir.), *Sisterhood Is Powerful*, New York, Random House, 1970, p. 430.

<sup>6</sup>Robin Morgan, « Goodbye to All That », 1970, dans *Going Too Far*, New York, Random House, 1977, p. 122.

<sup>7</sup>*Ibid.*, p. 128.

<sup>8</sup>Robin Morgan, « Take a memo, Mr. Smith », dans *Going Too Far*, p. 69.

<sup>9</sup>Morgan (dir.), *Sisterhood Is Powerful*, p. 559.

<sup>10</sup>Jim Douglass, « Patriarchy and the Pentagon Make Abortion Inevitable », *Sojourner*, novembre 1980, p. 8.



## **Contacts**

e-mail

[editionalso@riseup.net](mailto:editionalso@riseup.net)

[editionalso@autistici.org](mailto:editionalso@autistici.org)

Mastodon

[@EditionsALSO@eldritch.cafe](https://eldritch.cafe/@EditionsALSO)

[@EditionsALSO@anticapitalist.party](https://anticapitalist.party/@EditionsALSO)

Twitter

[@EditionsALSO](https://twitter.com/EditionsALSO)

(si autant de contacts sont donnés c'est pour pouvoir rester joignables même si certains de nos comptes sont bloqués)